

PLAN MARSHALL 4.0

Analyse évaluative n°2

La politique des pôles de compétitivité en lien avec la stratégie de spécialisation intelligente

Mesures du Plan Marshall 4.0 :

- II.1.2 « Renouveler la Stratégie des pôles de compétitivité sur base de la spécialisation intelligente »
- II.1.3 « Soutenir la valorisation industrielle des projets développés par les pôles de compétitivité »

Champ de l'évaluation et public cible

Les entreprises financées pour au moins un projet dans le cadre des appels à projets organisés dans le cadre des volets « recherche et développement – innovation » ; « emploi – formation » et « investissement », depuis le lancement de la politique (2005)¹.

Question d'évaluation

Question relative aux effets de la politique :

« Dans quelle mesure la politique des pôles de compétitivité contribue-t-elle à améliorer les performances des entreprises participantes ? »

En lien avec le modèle logique de la politique, il est question de traiter des *performances économiques* (résultats finaux) et des *performances en termes de recherche et développement – innovation* (RDI) (résultats intermédiaires).

Les *performances économiques* se définissent de manière générale comme la capacité des entreprises à générer de l'activité et de l'emploi et incluent les performances à l'exportation. Par *performances de RDI*, on fait référence aux efforts réalisés par les entreprises pour améliorer leur processus de production et leurs produits/services, afin de monter en gamme et/ou de devenir plus productives.

¹ L'inclusion dans le champ des appels les plus récents, sous le Plan Marshall 4.0 dépendra d'une analyse de la situation administrative des projets (en termes de conventionnement), tout en veillant à disposer d'une période d'observation suffisante après le début du financement.

Une analyse structurelle de la compétitivité extérieure de la Wallonie sera réalisée pour enrichir et mettre en perspective l'analyse causale centrée sur les performances des entreprises, en particulier en lien avec les performances à l'exportation.

Méthodes et données

- Outil mobilisé : le système d'information relatif à la politique wallonne des pôles de compétitivité (en abrégé, SI-POLES), c'est-à-dire un ensemble organisé et intégré de ressources (données, documents, procédures, etc.) permettant d'acquérir, de traiter et de communiquer des informations dans une optique de pilotage stratégique de la politique (projet IWEPS en cours).
- Performances des entreprises : analyse causale microéconomique
 - Méthodes des double et triple différences ; avec techniques d'appariement
 - Sur la base de micro-données d'entreprises
- Analyse structurelle des exportations wallonnes : étude macroéconomique
 - *Constant market share analysis*
 - Sur la base de données agrégées de commerce extérieur

Chargés d'évaluation IWEPS

Claire Dujardin, Vincent Scourneau et Virginie Louis (cheffe de projet)

Calendrier

Remise du rapport d'évaluation au Gouvernement wallon en février 2019